





DRIVE pro Variable 1 an

Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Avril 2024 Pour les professionnels en Région Wallonne Prix tva exclue

Composition du prix de votre énergie⁽⁶⁾



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts et charges (Gouvernement)

Vos avantages

- Un prix variable mensuellement, au plus près des évolutions des prix du marché

Services gratuits

- -Service client 5 étoiles en ligne et par téléphone -Facture par e-mail et via la
- -Réductions chez nos partenaires

Prix d'énergie Variable - 1 an

Redevance fixe (€/an)



Prix par kWh⁽¹⁾ (€cent/kWh) Prix mensuels

4,124

Prix par kWh⁽¹⁾ (€cent/kWh)

Prix annuels estimés

4,572



Coûts de réseaux (distribution et transport)(2)

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution						_
	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 - 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Transport
	Terme fixe €/an	Terme proportionnel €cent/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel €cent/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel €cent/kWh	€cent/kWh
ORES (Brabant Wallon)	24,28	3,588	98,75	1,756	610,04	1,328	0,153
ORES (Hainaut)	24,28	3,588	98,75	1,756	610,04	1,328	0,153
ORES (Luxembourg)	24,28	3,588	98,75	1,756	610,04	1,328	0,153
ORES (Mouscron)	24,28	3,588	98,75	1,756	610,04	1,328	0,153
ORES (Namur)	24,28	3,588	98,75	1,756	610,04	1,328	0,153
TECTEO - RESA	31,48	3,497	111,10	1,904	876,41	1,676	0,153



DRIVE pro Variable 1 an





Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Avril 2024 Pour les professionnels en Région Wallonne Prix tva exclue



Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)					
Cotisation sur l'énergie	0,09978				
Redevance raccordement ⁽³⁾	0,00750				
Accise fédérale ⁽⁸⁾ (€cent/kWh)					
Toutes consommations	0,066				

(1) Le prix variable offert peut être modifié dans le courant du mois (p.ex. suite à des variations dans la disponibilité du gaz naturel sur le marché). Le prix valable est celui qui est affiché sur engie.be à la date de souscription du contrat. Les formules de prix sont valables pour tous les contrats conclus en Avril 2024 et débutant au plus tard le dernier jour du 6e mois après la souscription du contrat.

Le prix du gaz de votre Contrat est indexé mensuellement. Le paramètre d'indexation est la moyenne arithmétique des cotations journalières du gaz naturel sur les "European Spot Gas Markets" ("ESGM") publiées par ICIS-Heren Energy Ltd., sous le titre "ZTP Price Assessment Day-Ahead" pour les jours de la semaine et sous le titre "ZTP Price Assessment Weekend" pour les jours du weekend durant le mois de fourniture. Le paramètre ZTPDAM (Heren), exprimé en €/MWh, est calculé et publié sur engie.be.

La valeur du ZTPDAM (Heren) du mois en cours ne sera connue qu'en fin de mois. À titre informatif, les prix indiqués sont basés sur la dernière valeur du ZTPDAM (Heren) connue (Mars 2024: 26,4160 €/MWh).

Les valeurs historiques du ZTPDAM (Heren) peuvent être consultées sur engie.be.

Le paramètre ZTPDAM (Heren) annuel estimé s'élève à 30,8972 €/MWh pour ce mois-ci selon la méthodologie de la VREG : https://www.vreg.be/nl/faq/berekening-variabele-energieprijzen-dev-testr

La formule hors TVA d'application pour Avril 2024 est la suivante:

Prélèvement: 1,4820 + (0,1000 x ZTPDAM (Heren)

- Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par la CWaPE.
- Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- Le calcul a été effectué janvier 2024 pour un contrat EASY pro Variable sur la base d'une consommation professionnelle de 35000 kWh/an en Walllonie.
- Droit d'accises spécial d'application à partir du 01/01/2023 remplaçant la cotisation fédérale. Il est calculé sur base annuelle
- (9) La TVA peut être adaptée en fonction des modifications légales.

Frais de rappel et de mise en demeure (3) Montants d'application à partir du 1er décembre 2023

Frais de rappel (1er gratuit)	10,00 €
Mise en demeure	25,00 €